



## le nouveau contrat de prévoyance de la GMF

La GMF renouvelle sa gamme de solutions de prévoyance avec le contrat d'assurance-décès Accolia. Complet et accessible, Accolia assure aux familles une sécurité financière en cas de décès par accident ou maladie et en cas de perte totale et irréversible d'autonomie.

♦ **Un capital garanti de 20.000 à 59.000 € en toutes circonstances**

L'assuré choisit le montant de capital pour lequel il souhaite se garantir, entre 20.000 et 59.000 €. Le capital est versé aux bénéficiaires désignés en cas de décès quelle qu'en soit la cause. En outre, le capital est doublé à la suite d'un décès par accident. Dans le cas d'une perte totale et irréversible d'autonomie, c'est l'assuré qui perçoit le capital choisi.

♦ **10.000 € débloqués sous 48h sans formalités**

Sur simple appel téléphonique, les bénéficiaires désignés reçoivent 10.000 € sous deux jours ouvrés pour faire face au plus vite aux premières dépenses. Puis, le solde est versé sous 10 jours ouvrés, sur présentation des justificatifs.

♦ **Une protection très accessible sans examen médical**

L'adhésion au contrat Accolia est possible dès 18 ans et jusqu'à 60 ans. Aucun examen médical n'est demandé lors de l'adhésion. Accolia offre une solide protection financière à partir de 3,81 € de cotisation mensuelle (pour un assuré âgé de 18 à 30 ans et 20.000 € de capital garanti).

♦ **Un mini site Internet dédié : [www.accolia.fr](http://www.accolia.fr)**

Sur ce mini site, spécialement dédié au contrat, l'internaute a la possibilité

- de connaître toutes les caractéristiques du produit
- de calculer sa cotisation ainsi que celle de son conjoint
- de pré-adhérer en ligne
- de poser une question spécifique et d'écouter des témoignages
- de se faire rappeler, immédiatement ou en différé, par un conseiller GMF
- de trouver l'adresse de l'agence GMF Conseil la plus proche de chez lui, etc...

Accolia est proposé dans le réseau des agences GMF Conseil, en vente à distance (par voie de mailings, e-mails, SMS, etc.) et par Internet. Pour toute souscription du 5 septembre au 31 octobre, les cotisations 2007 sont offertes ainsi que les frais d'ouverture (25 €), et des réductions de tarifs sont accordées pour les adhésions en couple.